

## SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT CRÉATIF DE LONGS MÉTRAGES DE FICTION ET D'ANIMATION

### RÉSULTATS 4<sup>e</sup> SESSION (juin 2015)

Les Fonds culturels de la SSA et de SUISSIMAGE ont mis sur pied, en 2013, un programme commun visant à promouvoir le développement créatif de longs métrages de fiction et d'animation par un soutien d'un montant global de 500'000 francs sur 3 ans, à raison de 10 soutiens de 50'000 francs chacun.

Le programme sera prolongé de 2 ans (2016-2017) à raison de 8 soutiens de 50'000 francs chacun durant cette période.

Ce concours s'adresse à des productions dont l'état de développement se situe entre l'écriture d'une première version et le financement du film et qui nécessitent des moyens hors du commun pour leur mise en œuvre.

Lors de sa dernière session du 2 juin 2015, le jury composé des producteurs Peter-Christian Fueter (Suisse), Geoffroy Grison (France) et Claude Waringo (Luxembourg) a examiné les 6 dossiers soumis au concours et a attribué deux soutiens de 50'000 francs chacun aux projets suivants :

- **Black Turban – scénario de Gaël Metroz et Laura G. Broto, réalisation Gaël Metroz, production PCT Cinéma Télévision**
- **Die göttliche Ordnung – scénario de Petra Volpe, réalisation Petra Volpe, production Zodiac Pictures Ltd**

Le jury a relevé que seule une minorité de projets faisaient état de besoins exceptionnels nécessitant une aide au développement créatif. Les deux projets retenus lors de la 4<sup>e</sup> session ont été soutenus pour les raisons suivantes :

Pour le premier lauréat, le besoin d'un soutien de développement s'impose par les lieux de tournage, les conditions difficiles de production, et l'importante équipe mobilisée pour apporter la crédibilité nécessaire au projet.

Pour le second, le jury a décidé de soutenir un projet ambitieux, traitant d'un sujet original et important. Il a été convaincu par l'équilibre solide entre la production, l'équipe artistique et la documentation historique, ainsi que par la qualité du scénario et par la personnalité remarquable de la réalisatrice.

La prochaine date de dépôt des dossiers de candidature est le **15 octobre 2015**. Le jury attribuera les prochains soutiens – en principe deux par session – en novembre 2015.

Le règlement et les formulaires relatifs à l'année 2015 peuvent être téléchargés sur nos sites respectifs : [www.ssa.ch](http://www.ssa.ch) et [www.suissimage.ch](http://www.suissimage.ch).

Avec ce programme commun, la SSA et SUISSIMAGE poursuivent leur engagement envers le cinéma suisse en mettant en place un soutien dévolu au développement de la vision du réalisateur / de la réalisatrice, dans un environnement toujours plus exigeant envers les qualités visuelles et narratives d'un film pour le grand écran.

Avec nos cordiales salutations.

Pour la SSA : Jolanda Herradi & David Busset

Pour SUISSIMAGE : Corinne Frei & Christine Schoder